



1. Résumé de la demande de propositions

Equal Access International invite les fournisseurs qualifiés à soumettre des devis pour fournir Étude sur la dynamique de l'extrémisme violent concernant la communauté Peulh, avec une perspective sur le genre et la jeunesse, dans les zones frontalières du nord de la Côte d'Ivoire.

| | |
|--|---|
| 1. N° de la DP/RFP | R4P2-0001-RFP-PRG-ABJ-06-2022 |
| 2. Date d'émission | 06 juin 2022 |
| 3. Titre | Étude sur la dynamique de l'extrémisme violent concernant la communauté Peulh, avec une perspective sur le genre et la jeunesse, dans les zones frontalières du nord de la Côte d'Ivoire |
| 4. Email/Adresse Physique de Soumission des Offres | Égalité d'accès international Abidjan Cocody 2 Plateaux ENA St Jacques, r4p_recrutement@equalaccess.org |
| 5. Date limite de soumission des propositions. | 12 juin 2022 à 17h30 GMT. |
| 6. Point de contact | r4p_recrutement@equalaccess.org |
| 7. Type de récompense | EAI prévoit que l'attribution sera un bon de commande ferme à prix fixe. L'émission de cette demande de propositions n'oblige en aucun cas EAI à attribuer un contrat de sous-traitance ou un bon de commande et les offrants ne seront pas remboursés des coûts associés à la préparation de leur offre. |
| 8. Fondement de l'attribution | Une attribution sera faite au soumissionnaire responsable dont l'offre répond aux conditions de la DP et est la plus avantageuse pour EAI, compte tenu du prix et/ou d'autres facteurs inclus dans la demande de propositions. Pour être considérés comme soumissionnaires, ils doivent respecter les conditions détaillées à l'article 12 de la DP, « Détermination de la responsabilité ». |

2. Demande de devis

| | |
|--|--|
| <p>9. Instructions générales aux soumissionnaires</p> | <ul style="list-style-type: none"> • La date limite de réception de la proposition est au plus tard à 17h30 GMT le 12 juin 2022. Les offres tardives seront rejetées, sauf dans des circonstances extraordinaires, à la discrétion d'EAI. • Les soumissionnaires doivent soumettre leurs soumissions par voie électronique à r4p_recrutement@equalaccess.org • Inclure une déclaration indiquant que le Soumissionnaire comprend parfaitement que son offre doit être valide pour une période de 90 jours. • Les soumissionnaires doivent signer et dater leur devis. • Les soumissionnaires doivent soumettre une estimation complète des coûts pour tous les services requis. • Ces services sont éligibles à l'exonération de la TVA dans le cadre du contrat principal EAI . |
| <p>10. Questions concernant la DP/RFP</p> | <p>La date limite pour les questions est le 8 juin 2022 à 17h GMT à l'adresse R4P_Procurement@equalaccess.org.</p> <p>Chaque soumissionnaire est responsable de la lecture et de la compréhension des détails de cette demande de propositions. Toutes les communications concernant cette sollicitation doivent être faites uniquement par l'intermédiaire du bureau émetteur de EAI. Les questions doivent être soumises par courriel au plus tard à la date indiquée ci-dessus. Toutes les questions reçues seront compilées et répondues par écrit et distribuées à tous les soumissionnaires intéressés.</p> |
| <p>11. Spécifications techniques et exigences pour l'acceptabilité technique</p> | <p>Veillez vous reporter à la portée des travaux à l'annexe B.</p> |
| <p>12. Détermination de la responsabilité</p> | <p>EAI ne conclura aucun type d'accord avec un prestataire avant d'assurer la responsabilité du fournisseur. Lors de l'évaluation de la responsabilité d'un fournisseur, les facteurs suivants sont pris en considération :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Possession de licences commerciales requises pour opérer en Côte d'Ivoire ou dans un autre pays d'exploitation. Veuillez soumettre des copies des licences requises avec devis . 2. Capacité de se conformer aux calendriers de livraison ou de performance requis ou proposés. |
| <p>13. Éthique de l'approvisionnement</p> | <p>En soumettant une soumission, le soumissionnaire certifie qu'il n'a pas ou ne tentera pas de soudoyer ou d'effectuer des paiements aux employés d'EAI. Ils confirment qu'ils n'ont pas ou n'auront aucune implication financière avec des terroristes ou des groupes soutenant les terroristes. Une telle pratique constitue une pratique contraire à l'éthique, illégale et corrompue et les soumissionnaires ou le personnel de EAI peuvent signaler des violations à la ligne d'assistance anonyme</p> |

| | |
|--|--|
| | en matière d'éthique et de conformité rh@equalaccess.org |
|--|--|

3. Pièce jointe A : Lettre d'accompagnement

Nous, soussignés, fournissons le devis ci-joint conformément à la demande de propositions #___ datée _____ . Notre devis ci-joint est pour le prix total de _____ (figure et en mots)

Je certifie une période de validité de **XX** jours pour les prix indiqués dans la grille de prix/facture de quantités ci-jointe .

Nous comprenons qu'EAI n'est pas tenu d'accepter les devis qu'elle reçoit.

Signature autorisée :

Nom et titre du signataire:

Nom de

l'entreprise :

Adresse:

Téléphone:

Messagerie

électronique:

4. Annexe B : Portée des travaux

Étude sur la dynamique de l'extrémisme violent concernant la communauté Peulh, avec une perspective sur le genre et la jeunesse, dans les zones frontalières du nord de la Côte d'Ivoire

CONTEXTE

Résilience pour la Paix (R4P) est une initiative quinquennale financée par l'USAID et mise en œuvre par Equal Access International (EAI) pour renforcer la résilience des communautés pour lutter contre l'extrémisme violent dans les zones frontalières du nord de la Côte d'Ivoire. L'objectif principal du projet est de mener des actions qui réduisent les vulnérabilités socio-économiques des communautés dans cette région.

Au cours de sa première année de mise en œuvre, le projet R4P a réalisé six principales études qui ont servi à réaliser un sommet d'apprentissage sur l'extrémisme violent et la résilience communautaire en Côte d'Ivoire. En outre, ce sommet a mis en exergue la convergence des différentes études présentées sur l'importance de la communauté Peulh dans les diverses dynamiques liées à l'extrémisme violent aussi bien en Côte d'Ivoire que dans la sous-région.

Par exemple,

- L'étude dénommée « Sécurité et résilience dans le nord de la Côte d'Ivoire : perceptions et expériences du Nord » a révélé que les groupes ethniques des zones frontalières nord de la Côte d'Ivoire ont largement une opinion favorable les uns pour les autres à l'exception des Peulhs et que grande majorité des personnes interrogées a une perception défavorable de la communauté Peulh.
- L'étude portant sur l'analyse de l'économie politique de la gouvernance sécuritaire dans les zones frontalières du nord de la Côte d'Ivoire a montré que la menace de l'extrémisme violent entraîne à tort ou à raison une stigmatisation des Peulhs, de sorte que ces derniers sont exposés à un contrôle accentué, à des arrestations et confiscation de biens, entraînant des frustrations et un repli communautaire.
- La Recherche participative sur les dynamiques de vulnérabilité et de résilience dans les zones d'intervention du projet R4P a mis en exergue que la menace de l'extrémisme violent exacerbe également les tensions latentes entre Koulango et Lobi ; entre Lobi et Peulh ainsi que la stigmatisation et l'auto-stigmatisation de certaines communautés dont principalement les Peulhs.
- Les études présentées pour les intervenants venant de la sous-région font état de la communauté Peulh dans les dynamiques liées à l'extrémisme violent dans pratiquement tous les pays du Sahel.

Ainsi, ces études ont ressorti un certain nombre de constats qui ont permis de mettre en exergue la complexité de la problématique Peulh. Par conséquent, une meilleure compréhension de la dynamique Peulh s'avère nécessaire pour renforcer davantage la résilience de cette communauté et la cohésion sociale en Côte d'Ivoire et dans la sous-région.

Pour cette raison le projet R4P cherche à expliciter toutes les dynamiques autour de la communauté Peulh en liaison avec l'implantation de l'extrémisme violent en Côte d'Ivoire.

En effet, dans le Sahel et la majorité des pays en proie à l'EV, la question Peulh et le traitement sociopolitique qui en a été fait ont servi de terreau à la violence intercommunautaire avec des nombreux groupes armés prenant prétexte de vouloir défendre cette communauté qu'elle estime victime d'abus.

Dans le nord de la Côte d'Ivoire, la tendance de plus en plus grande à la stigmatisation de cette communauté, l'enracinement de la victimisation et le développement des ressentiments autour de la figure du Peulh, semblent préfigurer d'un usage de la question Peulh dans la justification de l'activisme violent des groupes armés terroristes qui y opèrent.

Cela conduit à la question de savoir : Comment adresser la question Peulh pour éviter qu'elle ne serve de terreau à l'acceptation sociale, à l'adhésion et à l'implantation de l'EV dans le nord de la Côte d'Ivoire ? Cette question sera analysée sous l'axe de la gouvernance, de la gestion des ressources naturelles et celle de la communication.

Afin de répondre à ces questions, le programme R4P dans son plan de travail annuel a prévu une étude spécifique, qui fait l'objet des présents termes de référence, qui se penchera sur la problématique Peulh dans le but d'approfondir les connaissances sur ladite communauté en relation avec l'EV.

OBJECTIFS

La présente étude a comme objectif global la compréhension de la question Peulh pour éviter qu'elle ne serve de terreau à l'acceptation sociale, à l'adhésion et à l'implantation de l'EV dans le nord de la Côte d'Ivoire. Plus spécifiquement, l'étude abordera les questions spécifiques suivantes :

- **Axe gouvernance :**

Quelles sont les dynamiques sociales, politiques et économiques intra et intercommunautaires qui contribuent, dans le nord de la Côte d'Ivoire, à nourrir la stigmatisation et l'autovictimisation à l'œuvre autour de la communauté Peulh ?

- ✓ *Comment se compose la communauté Peulh, d'une région à l'autre, dans le nord de la Côte d'Ivoire ? Quelle est l'histoire de son installation et les mécanismes de son intégration dans les communautés hôtes ? Comment la migration et les relations avec les pays limitrophes de la Côte d'Ivoire influencent la structure sociopolitique et la démographie de cette communauté dans le nord de la Côte d'Ivoire ? Comment ces dynamiques se nourrissent-elles ou s'influencent-elles les unes les autres ?*
- ✓ *Quelles sont les structures sociales qui organisent le fonctionnement de cette communauté et contribuent à apaiser ou à générer des tensions au sein de la communauté et entre elle et les autres communautés ? Quelles sont les règles et normes sociales qui organisent la cohabitation entre les Peulhs et les communautés hôtes dans le nord de la Côte d'Ivoire ?*
- ✓ *Quelle est la place des jeunes et de la femme dans cette communauté ? Qui détient le pouvoir ? Et quelles sont les sources d'autorités ?*
- ✓ *Quelles sont les mécanismes de résilience dont dispose cette communauté dans un environnement qui peut lui être hostile, tant sur le plan social, politique qu'économique ?*

- **Axe gestion des ressources naturelles :**

Quels sont, en lien avec les compétitions locales autour des ressources naturelles, les objets de tensions qui se construisent autour de la figure Peulh ?

- ✓ *Quelles sont les principales activités économiques dans lesquelles la communauté Peulh est impliquée dans le nord de la Côte d'Ivoire ?*
- ✓ *Autour de quels objets, les tensions intra et intercommunautaires se nouent-elles dans la compétition autour des ressources naturelles impliquant la communauté Peulh dans le nord de la Côte d'Ivoire ?*
- ✓ *Quels sont les mécanismes de gestion de conflit susceptibles d'aider à résorber les tensions d'usage de ressources nées de la compétition entre et au sein de la communauté Peulh ou entre celle-ci et les autres communautés dans le nord de la Côte d'Ivoire ?*

• **Axe communication :**

Comment communiquer autour de la question Peulh de sorte à atténuer les dynamiques de victimisation et de stigmatisation autour de la communauté Peulh ?

- ✓ *Quels sont les éléments de langage à utiliser ou à éviter dans les campagnes de communication et des émissions radios ?*
- ✓ *Quels sont les meilleurs canaux et moments de communication à utiliser ?*
- ✓ *Quels sont les évènements et figures légitimes de la communauté à impliquer ?*

ORGANISATION DE L'ÉTUDE

L'étude sera menée par un chercheur principal expérimenté dans l'organisation d'études portant sur la sociologie des peuples, la gestion des conflits, et l'extrémisme violent. Le chercheur principal devra également avoir de l'expérience dans l'analyse des peuples de la sous-région, particulièrement la communauté Peulh.

Le chercheur principal sera assisté d'un chercheur de terrain associé avec une expérience avérée dans la collecte et l'analyse de données qualitatives et quantitatives. Le chercheur principal doit avoir une expérience de terrain dans au moins un pays de la sous-région (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali, Niger, etc.) sur la thématique de l'étude.

Les chercheurs pourront postuler de façon indépendante, en association ou sous le couvert d'un cabinet ou un bureau d'étude. Les chercheurs seront sélectionnés sur la base de leur expérience et la qualité de leur offre technique et financière.

Le focus géographique pour l'étude est : Bouna, Doropo, Gogo (Tehini), Kong, et Petit Nassian.

ACTIVITÉS

| Activité | Responsable(s) | Durée estimative |
|--|--|------------------|
| Lecture de la revue de la littérature et séance de planification avec l'équipe du projet R4P | Chercheur principal, chercheur associé | 2 jours |
| Mission de terrain au nord de la Côte d'Ivoire | Chercheur principal (en fonction de la situation sécuritaire), chercheur associé | 14 jours |
| Restitution de la phase de recherche de terrain à l'équipe R4P | Chercheur principal, chercheur associé | 1 jours |
| Entretiens avec des experts et personnes ressources | Chercheur principal, chercheur associé | 2 jours |
| Préparation du rapport de l'étude | Chercheur principal, chercheur associé | 5 jours |
| TOTAL | | 24 jours |

Le consultant pourrait, en fonction de son expérience, faire une proposition alternative pour le nombre et la répartition des jours de travail par tâche pour la bonne réalisation d'une telle étude.

LIVRABLES

Livrable 1. Méthodologie de recherche et planning d'exécution

Les consultants mettront à jour leur méthodologie et planning d'exécution soumissionné dans le cadre de leur offre technique. La méthodologie tiendra compte des observations de R4P et les discussions de démarrage sur les réalités et contraintes du terrain.

Livrable 2. Présentation des principales conclusions

Les consultants prépareront une présentation avec des diapos pour exposer les principales conclusions de l'étude. Une première version sera préparée à la suite de la phase de recherche de terrain pour une restitution interne des résultats. Une version finale sera préparée pour présenter les résultats aux parties prenantes extérieures (USAID, Gouvernement de la Côte d'Ivoire, etc.)

Livrable 3. Rapport final

Le rapport répondra à l'ensemble des objectifs de l'étude avec au minimum les éléments suivants :

- Méthodologie de l'étude avec une discussion sur les contraintes et limites
- Les détails sur les dynamiques sociales, politiques et économiques intra et intercommunautaires qui contribuent, dans le nord de la Côte d'Ivoire, à nourrir la stigmatisation et l'autovictimisation à l'œuvre autour de la communauté Peulh
- Les détails sur les objets de tensions qui se construisent autour de la figure Peulh en lien avec les compétitions locales autour des ressources naturelles
- Les détails sur les alternatives ou moyens de communication autour de la question Peulh de sorte à atténuer les dynamiques de victimisation et de stigmatisation autour de la communauté Peulh
- Les opportunités en lien avec les objectifs du projet R4P en termes de contribution à la résilience de la communauté Peulh et de construction de la cohésion sociale dans le nord frontalier de la Côte d'Ivoire

CHRONOGRAMME

L'étude sera réalisée sur une période de 02 mois de juillet et aout à juillet 2022. Le rapport final a une date limite de soumission pour le 31 aout, 2022.

SUPERVISION

Les chercheurs seront supervisés sur le plan technique et opérationnel par le Chef de projet adjoint de R4P et sous la coordination du Chef de projet de R4P.

COMMENT POSTULER

Les Structures intéressées doivent envoyer leurs dossiers de candidature au plus tard le **12 juin 2022 à 17h30 GMT** à l'adresse suivante : r4p_recrutement@equalaccess.org. Le sujet du courriel devrait être « étude Peulh ». Pour les questions écrire à l'adresse suivante : R4P_Procurement@equalaccess.org au plus tard le 8 juin 2022.

Toutes les candidatures doivent porter la mention : « **R4P/Question Peulh** ». Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Offre technique (maximum 10 pages)
 - Une courte note de démonstration de la compréhension des objectifs et des exigences de la recherche ainsi que la motivation particulière pour mener cette étude
 - Méthodologie de recherche (échantillonnage, outils utilisés...)
 - Calendrier des activités
 - Présentation du consultant ou équipe
 - Curriculum Vitae du consultant et/ou des membres de l'équipe
 - Liste des études compléter en relation avec cet étude (minimum 3 études)

- Offre financière détaillée (en Excel)
 - Taux journaliers et nombres de jours par consultant
 - Per diem, transport, logement
 - Utiliser 15,000 / jour per diem au nord
 - Utiliser les vrais montant pour logement
 - Planifier le travail terrain pour : Bouna, Doropo, Gogo (Tehini), Kong, et Petit Nassian

CRITÈRES DE SÉLECTION

| N° | DESIGNATION | NOTES |
|--------------------------|--|-------------------|
| 01 | Offre financière | 40 points or 40 % |
| Offre technique : | | |
| 02 | Connaissance avérée des objectifs de la recherche, de la pertinence de la méthodologie et la motivation. | 30 points or 30 % |
| 03 | Qualification et expérience dans le domaine | 15 points or 15% |
| 04 | Composition et organisation des acteurs de la recherche | 15 points or 15% |

6. Annexe D : Déclarations et certifications de conformité

1. Liste des parties exclues fédérales - Le soumissionnaire sélectionné n'est actuellement pas exclu, suspendu ou jugé inadmissible à l'attribution d'un contrat par un organisme fédéral .
2. Certification de rémunération des cadres supérieurs - Far 52.204-10 exige EAI, en tant que maître d'œuvre de
Contrats du gouvernement fédéral américain, pour déclarer les niveaux de rémunération des cinq cadres de sous-traitance les mieux rémunérés au Federal Funding Accountability and Transparency Act Sub-Award Report System (FSRS)
3. Décret sur le financement du terrorisme - Il est rappelé à l'entrepreneur que les décrets et les lois des États-Unis interdisent les transactions avec des individus et des organisations associés au terrorisme, ainsi que la fourniture de ressources et de soutien à ces personnes et organisations. Il est de la responsabilité légale de l'entrepreneur/bénéficiaire de veiller au respect de ces décrets et lois. Les bénéficiaires ne peuvent pas s'engager avec des personnes et des organisations associées au terrorisme, ni fournir des ressources ou un soutien à celles-ci. Aucun soutien ou ressource ne peut être fourni aux personnes ou entités qui figurent sur la liste des ressortissants spécialement désignés et des personnes bloquées tenue par le Trésor américain (en ligne à [l'adresse www.SAM.gov](http://www.SAM.gov)) ou sur la liste de désignation de sécurité des Nations Unies (en ligne à l'adresse : http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance/sous-attribution émis en vertu du présent contrat.
4. Traite des personnes – Le contractant ne peut pas faire le trafic de personnes (tel que défini dans le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, complétant la Convention des Nations Unies contre le trafic transnational organisé), se procurer des relations sexuelles commerciales et recourir au travail forcé pendant la période de cette sentence.
5. Certification et divulgation concernant le paiement pour influencer certaines transactions fédérales – Le soumissionnaire certifie qu'il est actuellement et qu'il reste conforme à la FAR 52.203-11, Certification et divulgation concernant le paiement pour influencer certaines transactions fédérales.
6. Conflit d'intérêts organisationnel – Le soumissionnaire certifie qu'il sera conforme à la partie 9.5 de la FAR, Conflit organisationnel de l'intérêt. Le soumissionnaire certifie qu'il n'a connaissance d'aucune information ayant une incidence sur l'existence d'un conflit d'intérêts organisationnel potentiel. Le soumissionnaire certifie en outre que, s'il prend connaissance d'informations indiquant l'existence éventuelle d'un conflit, il doit immédiatement fournir à EAI une déclaration de divulgation décrivant ces informations.
7. Interdiction des installations séparées - Le soumissionnaire certifie qu'il est conforme aux FAR 52.222-21, Interdiction des installations séparées.
8. Égalité des chances – Le soumissionnaire certifie qu'il ne fait aucune discrimination à l'égard d'un employé ou d'un candidat à un emploi en raison de son âge, de son sexe, de sa religion, de son handicap, de sa race, de sa croyance, de sa couleur ou de son origine nationale.

9. Lois du travail – Le soumissionnaire certifie qu’il est en conformité avec toutes les lois du travail .

10. Règlement fédéral sur les acquisitions (FAR) – Le soumissionnaire certifie qu’il connaît bien le Règlement fédéral sur les acquisitions (FAR) et qu’il n’enfreint aucune certification requise dans les clauses applicables des FAR, y compris, mais sans s’y limiter, les certifications concernant le lobbying, les kickbacks, l’égalité des chances en matière d’emploi, les mesures d’affirmation et les paiements visant à influencer les transactions fédérales.

11. Conformité des employés – Le soumissionnaire garantit qu’il exigera de tous les employés, entités et personnes fournissant des services dans le cadre de l’exécution d’un bon de commande EAI qu’ils se conforment aux dispositions du bon de commande qui en résulte et à toutes les lois et réglementations fédérales, étatiques et locales en relation avec les travaux qui y sont associés .

En soumettant un devis, les soumissionnaires acceptent de se conformer pleinement aux termes et conditions ci-dessus et à toutes les clauses applicables du gouvernement fédéral américain incluses dans les présentes et seront invités à signer ces déclarations et certifications lors de l’attribution.

Signature:

Nom:

Titre:

Date: